

Le 8 juillet 2017

Petit-déjeuner d'Actes-Pro #1

De 10h à 12h à la Collection Lambert

Le rôle des équipes artistiques dans les nouveaux territoires

La naissance des nouvelles régions, aux territoires plus vastes et plus hétérogènes, appelle une réorganisation du maillage territorial et un renouvellement des dispositifs de soutien aux acteurs artistiques et culturels. Les partenaires publics doivent répondre à une grande hétérogénéité d'accès aux équipements et aux contenus artistiques et culturels entre zones urbaines ou rurales, métropoles et villes petites ou moyennes, centres-villes et banlieues, etc.

Quelle politique culturelle pour favoriser l'égalité et la cohésion territoriale ? Comment les équipes artistiques, leur expertise et leur engagement sur les territoires, sont-ils pris en compte dans ces politiques ? Quel rôle structurant peuvent-elles jouer ? Comment construire une réelle complémentarité entre des équipements et des équipes artistiques, mais aussi entre des dispositifs de soutien à la résidence, à la création, à l'action culturelle et à la diffusion ?

Organisé par Actes-Pro en partenariat avec le Synavi et le Syndéac

Avec – en cours – Annie Genevard (Députée-maire de Morteau, Rapporteur de la Commission culture de l'Association des Maires de France), Christophe Blandin-Estournet (Directeur du Théâtre de l'Agora, Scène nationale d'Evry), Emmanuelle Jouan (Directrice du Théâtre Louis Aragon à Tremblay-en-France), Vincent Dumesnil (Directeur de la Chambre d'eau), et Mylène Benoit (Directrice de la compagnie Contour Progressif)

Animé par Nicolas Saelens (Actes-Pro, Cie Théâtre Inutile), Pascale Oyer (Actes-Pro, Compagnie de la Yole) et Morgann Cantin Kermarec (Syndéac, Les Productions modernes)

Réunion publique

Le 10 juillet 2017

Petit-déjeuner d'Actes-Pro #2

De 10h à 12h à la Collection Lambert

La co-construction des politiques culturelles à l'épreuve de la durée

Depuis la réforme territoriale de 2015, de nouvelles politiques culturelles publiques sont progressivement mises en œuvres dans les grandes régions, dans un dialogue plus ou moins ouvert avec les acteurs artistiques et culturels. Aujourd'hui, la continuité de ce dialogue et l'invention de ses modalités sont des enjeux essentiels pour l'ensemble du secteur culturel.

Comment favoriser les dynamiques de co-construction à long-terme ? Là où des concertations ont été menées, comment poursuivre le travail initié ? Quelles peuvent être les modalités d'évaluation et d'adaptation des dispositifs ? Dans la continuité du débat tenu l'été dernier sur « la participation des acteurs artistiques et culturels à l'élaboration des politiques publiques », Actes-Pro et le CRAC Hauts-de-France interrogent la forme et les modalités d'une co-construction dans la durée.

Organisé par Actes-Pro en partenariat avec le CRAC Hauts-de-France

Avec – en cours – Xavier Bertrand (Président du Conseil régional des Hauts-de-France), François Decoster (Vice-Président du Conseil régional des Hauts-de-France), Paul Rondin (Directeur délégué du Festival d'Avignon), Florian Laurençon (Directeur général adjoint des services en charge de la culture du Conseil régional PACA), Nicolas Dubourg (Directeur du Théâtre de la Vignette), Marianne Clévy (Directrice du Festival Terres de Paroles), Anne Meillon (Directrice déléguée du théâtre de la Croix-Rousse) et Philippe Siddre (Directeur du Théâtre Gérard Philippe de Frouard), Milena Dabetik ou Vincent Dumesnil (Collectif régional arts et culture)

Animé par Anne Quentin (journaliste)

Réunion publique

Le 12 juillet 2017

Petit-déjeuner d'Actes-Pro #3

De 10h à 12h à la Collection Lambert

Capacités de production des compagnies à l'heure de la loi « Liberté de création »

Les effets conjugués de la baisse des financements publics et de l'amenuisement des moyens consacrés à l'artistique dans les lieux de production et de diffusion, impactent violemment les ressources et les capacités d'action des compagnies indépendantes.

Dans ce contexte de fragilité économique, quelles politiques et quels dispositifs pour renforcer les capacités de production des compagnies et leur autonomie à l'heure de la loi liberté de création ? Comment accompagner fortement des parcours artistiques qui s'inscrivent dans la durée, tout en soutenant l'émergence de nouvelles équipes ? Quelle structuration pour les compagnies (compétences internes, compétences externes, répartition des ressources, mutualisations) et quelles modalités de partenariat avec les lieux de production et de diffusion (résidences, associations, coproductions, etc.) ?

Organisé par Actes-Pro

Avec – en cours – Joël Brouch (Directeur de l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine), Nicolas Cardou (Directeur par intérim d'Arcadi Île-de-France), Vincent Garranger (Directeur du Préau) et Nathalie Garraud (Cie DuZieu)

Animé par Gilbert Pouille (Cie HDVZ) et Didier Perrier (Cie L'Échappée)

Réunion publique